

La France Mutualiste

L'alliée de votre avenir

Juin 2017 - 0,30 €



P.12

L'air du temps

Des jeunes réinventent le lien social

P.06

Actu contrats

→ Les contrats de La France Mutualiste primés par les experts

P.08

Patrimoine

→ Performance des actifs financiers

P.10

Mémoire partagée

→ Centenaire du Chemin des Dames





Enquête lecteurs

Ce que vous nous avez dit

Au-delà des taux exceptionnels de satisfaction des adhérents-lecteurs qui ont répondu (90% pour le contenu, 93% pour la forme), voici les grandes lignes de ce que nous retenons :

Sur le fond

- ▶ Se recentrer sur notre métier, la gestion financière.
- ▶ 3 contenus plébiscités : l'actualité de l'épargne-retraite et de l'assurance-vie, les produits et services de La France Mutualiste, des conseils en gestion de patrimoine.
- ▶ Les autres sujets les plus demandés : la santé, la vie mutualiste, le monde de la défense et le devoir de mémoire.
- ▶ Développer du contenu pratique et de vulgarisation notamment pour les plus jeunes.

Sur la forme

- ▶ Maintenir une version papier, notamment pour les plus âgés.
- ▶ Offrir la possibilité de recevoir le magazine par mail (voir p.6-7)
- ▶ Allier des articles courts avec des sujets de fond.
- ▶ Rajeunir la présentation et la rendre plus conviviale.

**La balle est dans notre camp !
Rendez-vous à la rentrée avec
la nouvelle maquette.**

La rédaction

Régate Tour du Morbihan

Votre mutuelle reconduit pour la 2^{ème} année son soutien au bateau du colonel Combi qui accueille des blessés de guerre.
Départ de l'île aux Moines le 8 juillet.

53,6% des Français inquiets quant au maintien de leur niveau de vie

Les femmes le sont davantage (60,1%) que les hommes (46,5%). Parmi les critères de confiance et de bien-être dans l'avenir : la famille. 66% estiment que « **la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu** ». Mais aussi la capacité à épargner : 40% des Français disent avoir cette capacité d'épargner un peu chaque mois tandis que 25% se disent à découvert à la fin du mois. En même temps, ils sont 87% à trouver que l'argent et la finance tiennent une place beaucoup trop importante dans la société actuelle et 91,6% que la mondialisation enrichit encore plus les riches et appauvrit les pauvres. Enfin 83% se déclarent préoccupés par l'environnement.
Baromètre Confiance & Bien-être, MGEN-Solidaris, février 2017



Johannelle est sauvée !

Cette petite béninoise de 2 ans a été opérée avec succès d'une malformation cardiaque congénitale, grâce au soutien de la Fondation d'entreprise La France Mutualiste, à la générosité des salariés de la mutuelle et de leurs amis ainsi qu'à celle de certaines entreprises partenaires. C'est l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui l'a prise en charge, en lien avec Aviation sans Frontière dont l'un des anciens présidents est un adhérent.

Les Français choisissent l'assurance-vie pour « transmettre dans de bonnes conditions »

L'assurance-vie reste le placement préféré des Français : 54 millions de contrats, pour près de 67 millions de Français. Parmi les motivations de ce placement de confiance : transmettre son patrimoine dans de bonnes conditions (73%), offrir des garanties face aux incertitudes de l'avenir (67%) et être un moyen fiable et sûr d'épargner (65%).
Enquête IPSOS pour la Fédération Française de l'Assurance (FFA), février 2017



Agenda

JUN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Paris
▶ 23 juin

SEPT. FOIRE DE VERDUN
Verdun Expo Meuse
▶ 14 au 18 septembre



Yvan GLASEL
Président du conseil d'administration

Un plan stratégique n'est pas fait pour prédire l'avenir mais pour le créer

Notre ambition est de tracer notre route pour l'avenir avec détermination, confiance et optimisme.

Dans ce but, La France Mutualiste s'est dotée d'un plan stratégique à horizon 2022, au terme d'un cheminement impliquant toutes les parties prenantes de l'entreprise.

L'objectif clairement affiché est de toujours mieux répondre aux attentes des adhérents d'aujourd'hui et de demain, des adhérents qui sont pour nous bien plus que des clients. Ils sont une priorité inscrite dans le caractère affinitaire de notre Mutuelle.

Faites le bilan de vos contrats sur plusieurs années et vous constaterez des résultats de 20 à 25% au-dessus de la moyenne du marché. En même temps, nous avons consolidé La France Mutualiste en tant qu'entreprise d'assurance. Nous avons enregistré 12 exercices

HORIZON 2022, cap sur un horizon radieux

consécutifs bénéficiaires. Ils ont contribué à la constitution de près d'un milliard d'euros de réserves latentes pour un patrimoine de 9 milliards d'euros. C'est le résultat d'un travail d'équipe constant et avisé qui permettra à La France Mutualiste de continuer à servir des taux compétitifs dans l'avenir.

Aujourd'hui, après une longue période d'incubation et de préservation des acquis, il convient de donner un nouvel élan à l'entreprise et de baliser les étapes du futur qui lui permettront d'atteindre allègrement un siècle d'existence.

La France Mutualiste dispose des atouts, notamment financiers, pour demeurer indépendante et nouer des partenariats qui lui conviennent, sans inféoder sa gouvernance et sans s'isoler, mais elle est confrontée à la nécessité de trouver, comme tous les assureurs qui gèrent l'épargne des ménages, des parades à la faiblesse persistante des taux d'intérêt et aux exigences de Solvabilité 2 qui en découlent en matière de fonds propres.

La parade la plus évidente qui vous concerne directement consiste, si votre situation le permet, à affecter une part de votre épargne à l'acquisition d'unités de compte (UC) qui sont représentatives de valeurs mobilières. Par la force des choses, ces notions issues des marchés financiers vous deviendront familières.

Nous comptons maintenir notre position forte sur l'offre de la Retraite Mutualiste du Combattant.

Nous nous attacherons à la rendre plus attrayante en la packageant avec d'autres garanties par exemple. Nous demandons bien sûr au Ministère de la Défense la

possibilité d'informer les militaires en activité sur leur lieu de travail.

Les innovations de notre plan stratégique que vous découvrirez progressivement concernent :

- L'enrichissement et la diversification des produits et services qui vous seront proposés (obsèques, garantie emprunteur, etc...)

- La mise à votre disposition d'un espace adhérent multicanal utilisant toute la panoplie des avancées technologiques du numérique.

Concevoir un plan stratégique est un exercice difficile mais créer les conditions de sa réussite l'est tout autant. À cette fin, La France Mutualiste s'est attachée les services d'un Directeur Général expérimenté et de haut niveau.

Le réseau des bénévoles continuera de vous associer à la vie mutualiste, expression de la camaraderie propre au monde combattant, mais également appréciée de tous les adhérents qui nous rejoignent.

Le 23 juin prochain, la moitié du Conseil d'administration sera renouvelée.

Je n'en ferai plus partie mais je continuerai à militer à vos côtés pour promouvoir notre belle Maison. Je vous laisse juges de mon bilan, mais sachez que votre soutien bien réel m'a été très précieux. Je forme des vœux pour votre santé, pour votre bien-être et souhaite de tout cœur que La France Mutualiste continue de vous donner satisfaction.

M'inspirant de la pensée d'un éminent manager américain, Paul Drucker, je dirais qu'un plan stratégique n'est pas fait pour prédire l'avenir mais pour le créer.

Yvan GLASEL

Régions

Renouvellement triennal des délégués

Un véritable succès : avec plus de 38% de participation, ces premières élections menées par correspondance (et non plus lors des assemblées annuelles d'information) ont permis de faire participer un plus grand nombre d'adhérents.

L'huissier de justice de La France Mutualiste, chargé du bon déroulement de l'élection, a été impressionné : « **Le taux moyen de retour pour des élections de mutuelle par correspondance est de 20% en fourchette haute** ».

Avec un taux de 38%, l'implication des adhérents pour élire leurs délégués est donc particulièrement marquante et traduit, une fois encore, leur fort attachement à la mutuelle.

131 délégués ont ainsi été élus en avril dans toute la France. Parmi eux, 40 nouveaux. 6 femmes sont désormais délég-

guées (une seule auparavant). La section de vote de Toulon (831) n'a aucun délégué, n'ayant pas eu de candidat.

Chaque comité mutualiste s'est ensuite réuni avec les délégués élus pour choisir le président du comité.

Vous trouverez les noms de vos délégués et présidents de comité mutualiste dans la Lettre de votre comité mutualiste, jointe à ce magazine. La liste des 131 délégués élus est également consultable dans votre espace adhérent, accessible via le site internet www.lafrancemutualiste.fr

Résultats des élections de délégués



Adhérents votants : **227 099**

Bulletins de vote reçus : **86 563**

Candidats : **147**

Sections de vote : **52**

Postes à pourvoir : **142**

Assemblées annuelles d'information

52 rencontres conviviales et constructives

De mars à mai, les 52 comités mutualistes ont organisé leur assemblée annuelle en présence d'un administrateur et de l'équipe commerciale.

L'occasion d'aborder, outre l'activité de la mutuelle et du comité mutualiste, certains thèmes porteurs comme

« **la protection de mes placements** » ou « **les unités de compte** ». Plusieurs personnalités sont également intervenues, à l'exemple du colonel Haberey à Clermont-Ferrand sur « **Les liens entre les combattants d'hier et ceux d'aujourd'hui** », Antoine Prost, professeur émérite à Paris I sur « Entre commémoration et histoire : que retiendrons-nous ? » ou encore « **Les différents types de donation** » par Maître Leparlier de la Chambre des Notaires du Doubs.

Retrouvez le compte-rendu de l'assemblée annuelle de votre région dans la Lettre de votre comité mutualiste jointe à ce magazine.



Assemblée annuelle de Laval



Le président Yvan Glasel a représenté La France Mutualiste aux commémorations du 8 mai, en présence de François Hollande et d'Emmanuel Macron, élu la veille.



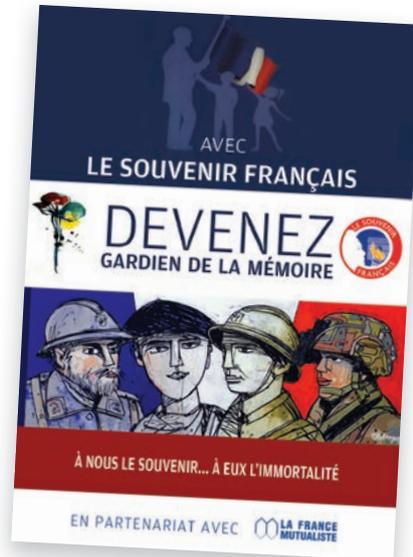
Devoir de mémoire

Un partenariat avec Le Souvenir Français

Née au lendemain du conflit franco-prussien de 1870, cette association a pour mission de maintenir la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, à travers l'entretien des sépultures et monuments, l'organisation de cérémonies commémoratives et la transmission auprès des plus jeunes.

À l'occasion du Congrès annuel du Souvenir Français, le 13 mai dernier, un partenariat a été signé pour des actions communes de sensibilisation du public aux valeurs défendues par les deux institutions.

Une première initiative d'ampleur a vu le jour : l'édition d'une brochure « *Devenez gardien de la mémoire* », éditée



à un million d'exemplaires, qui sera distribuée conjointement par les bénévoles des deux institutions dans les mairies et les principaux établissements publics. L'objectif est d'intéresser le plus grand nombre aux enjeux du devoir de mémoire mais aussi à la Retraite Mutualiste du Combattant.

AVIS DE RECHERCHE

Casque, cartouchière, fanion...

Fidèle à son devoir de mémoire, La France Mutualiste vient d'installer dans les locaux de son siège social, à Paris, une vitrine historique, point de départ d'une collection. Elle lance aujourd'hui à ses adhérents un appel à don d'objets - casque, cartouchière, photos ou cartes postales, tracts, fanions, brassards, journaux, revues, affiches et objets divers - se référant à des événements marquants du passé et du XX^{ème} siècle principalement (conflits de la 1^{ère} Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale ou autres).
Merci d'avance de votre soutien. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Dons à adresser à Marie-Odile Dumas
La France Mutualiste
Communication institutionnelle
44 avenue de Villiers,
75854 Paris Cedex 17.

Commémoration La France Mutualiste s'associe au centenaire de l'entrée en guerre des Etats-Unis



Le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides (CSINI) a pour mission la reconstruction par le sport de militaires blessés. Du 4 au 11 avril dernier, soutenu par la mutuelle et en partenariat avec la Patrouille de France, il a envoyé 8 blessés en Alabama, pour les cérémonies de commémoration de l'entrée en guerre des États-Unis en 1917. Accompagnés par des cadres du CSINI, les blessés de guerre ont été mis à l'honneur au meeting du centenaire qui s'est déroulé sur la base aérienne de Maxwell.

Nos adhérents ont du talent

- 👤 **Jérôme Eliet (adhérent de Moselle)**, militaire au 1^{er} RI de Sarrebourg, est devenu vice-champion du monde de ju-jitsu militaire et police, dans la catégorie des moins de 69kg, en mars dernier en Bulgarie.
- 👤 **Mario Gervasi (adhérent à Nice)** a reçu du Pape François le 3 mai, un message de paix avec charge de le diffuser à travers les sauts en parachute qu'il effectue dans le cadre de ses actions humanistes au service de la paix dans le monde.

Les contrats de La France Mutualiste Primés par les experts

Chaque année les experts décernent leurs avis sur les différents types de contrats d'assurance-vie. Voici les récompenses obtenues début 2017 par les produits de La France Mutualiste.

ACTÉPARGNE 2



ACTÉPARGNE 2
FRANCS MUTUALISTE (LAF)



Le Revenu



Sélection Premium
Épargne
2016 - 2017

Livret *rm*



Sélection Premium
Retraite Individuelle
2016 - 2017

RM C
Retraite Mutualiste du Combattant



Sélection Premium
Retraite Mutualiste
du Combattant
2016 - 2017

DERNIÈRE MINUTE

Le Particulier vient de décerner une « Victoire de l'assurance-vie » à 2 contrats :

• **VICTOIRE D'ARGENT**
pour **Livret Jeun' Avenir**

• **VICTOIRE DE BRONZE**
pour **ACTÉPARGNE 2**

Diversification

Abondements de 30€ à 100€ jusqu'au 17 juillet



Vous n'avez pas encore de contrat Actépargne 2 ou Livret RM ? C'est le moment de souscrire avec un investissement dans les unités de compte.

Vous êtes déjà titulaire d'un contrat Actépargne 2 ou d'un Livret RM ? C'est le moment d'augmenter vos versements en vous diversifiant dans les unités de compte.

En effet, pour un minimum de 25% de la somme versée sur des unités de compte (10% pour les personnes de 75 ans et plus), des abondements sont proposés en fonction de l'investissement :

30€ pour des versements mensuels programmés d'un minimum de 50€, ou un versement initial de 500€, ou une augmentation des versements programmés mensuels existants d'un minimum de 50€

50€ pour un versement de 2 000 €

75€ pour un versement de 5 000 €

100€ pour un versement de 8 000 €

L'autre bonne nouvelle est que cette offre est en partie cumulable avec l'offre de parrainage : le parrain reçoit alors les 40€

du parrainage en chèques-cadeaux et le filleul bénéficie, lui, de l'abondement ci-dessus.

Rappelons qu'**Actépargne 2** est un contrat d'assurance-vie multisupport ouvert à tous : à versements et retraits libre, il permet de financer tous les projets patrimoniaux. Il propose, outre une garantie plancher en cas de décès, trois options de gestion automatique : dynamisation des plus-values, gestion à horizon et limitation des moins-values relatives.

Livret RM est, quant à lui, un contrat d'assurance-vie multisupport destiné aux 35-59 ans désireux de préparer leur retraite en toute liberté : l'épargne reste disponible, un taux de conversion en rente est garanti et une garantie plancher en cas de décès est proposée.

Prenez rendez-vous avec votre conseiller pour en savoir plus et évaluer avec lui la diversification financière la plus adaptée à votre profil d'investisseur.

Question d'adhérent

Une personne majeure reconnue handicapée à 80% peut-elle prétendre à une assurance-vie ?



Oui, bien sûr, d'autant qu'elle favorise une épargne défiscalisée pour plus tard. Les modalités de souscription et de gestion diffèrent selon son degré d'incapacité. Les majeurs « protégés » par exemple devront passer par la sauvegarde de justice, la curatelle ou la tutelle.

Les contrats de La France Mutualiste

ont une option « **épargne-handicap** » qui garantit, lors de la conclusion du contrat, le versement d'un capital ou d'une rente à l'assuré atteint d'une infirmité qui l'empêche d'exercer une activité professionnelle dans des conditions normales de rentabilité. Cette option ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu.



@ Limitons la consommation de papier !

Vous êtes nombreux à l'avoir demandé lors de l'enquête, nous vous le proposons aujourd'hui. Pour échanger de manière électronique, plus écologique et réactive, **communiquez-nous votre adresse e-mail** en vous rendant à l'adresse suivante : **www.la-france-mutualiste.fr/mail**

Diversification Consulter les valeurs liquidatives

Nous vous l'annonçons dans le dernier numéro, La France Mutualiste dispose désormais non seulement de ses 3 fonds profilés Villiers (Villiers Sérénité, Villiers Equilibre, Villiers Actions Futur) mais également de 7 unités de compte :

- **Ecofi Enjeux Futurs C** (Ecofi), actions secteur écologie
- **Pierre Capitalisation** (Martin Maurel), Immobilier – Indirect zone Euro
- **CPR USA** (CPR AM), actions Etats-Unis grandes capitalisations mixtes
- **CamGestion Obligations Europe Classic** (CamGestion), obligations EUR diversifiées
- **Euro Inflation Part R** (La Française), obligations EUR indexées sur l'inflation
- **Sextant Grand Large** (Amiral Gestion), allocation EUR flexible
- **Ofi RS European Growth Climate Change**, dans l'investissement socialement responsable.

La valorisation des unités de compte choisies par La France Mutualiste évolue quotidiennement.

Pour s'informer sur les résultats, retrouvez les valeurs par contrat sur le site **www.lafrancemutualiste.fr**

VOICI LES PERFORMANCES SUR 5 ANS AU 24 MAI 2017

- Ecofi Enjeux Futurs C **119.09 %**
- Pierre Capitalisation (n'existait pas il y a 5 ans)
- CPR USA **104.35 %**
- CamGestion Obligations Europe Classic **42.84 %**
- Euro Inflation **15.31 %**
- Sextant Grand Large **87.79 %**
- Ofi RS European Growth Climate Change **85.77 %**
- Villiers Sérénité **47.72 %**
- Villiers Equilibre **70,55 %**
- Villiers Actions Futur **87,08 %**



→ **par e-mail en priorité :**
L'adresse mail de votre agence est précisée sur votre relevé de compte.

Éventuellement, vous pouvez utiliser l'adresse générique : **demandeinternet@la-france-mutualiste.fr**

→ **par téléphone :**

Plateforme à votre disposition pour répondre aux questions liées à la gestion de vos contrats.

01 40 53 78 62

(Appel non surtaxé).

Important : Il n'y a pas de dispositif d'accueil des adhérents au siège de La France Mutualiste.

Performance des actifs financiers Sur le long terme, le risque paie

Avec des placements sans risque dont le taux de rendement est actuellement inférieur à 1%, les épargnants doivent aujourd'hui penser à diversifier leurs actifs.



En matière de gestion financière, la diversification reste le maître-mot. Et, bien que les Français rechignent souvent à prendre du risque, il est souvent utile de comparer les performances passées des différentes classes d'actifs. Dans le graphique ci-dessous, les performances des placements en actions ont été les plus rémunérateurs sur 25 ans.

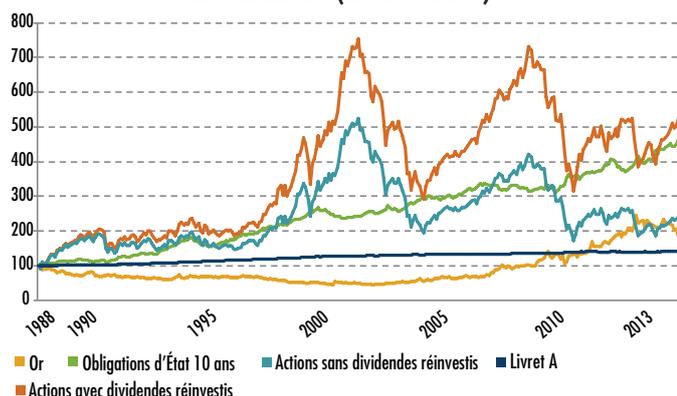
Le rendement procuré par les obligations d'État est légèrement en dessous. En bas du palmarès, sans surprise, le livret A a la plus faible performance. Cela n'a rien d'illogique, dans la mesure où ce placement garanti par l'État a pour objectif de protéger vos économies de l'inflation. C'est d'ailleurs la base essentielle de l'épargne de précaution.

Du côté des fonds en euros, le rendement s'érode régulièrement depuis 15 années, mais comparé à d'autres placements sans risque, il reste supérieur. La combinaison d'un placement dans un fonds en euros avec un investissement limité dans des actions est donc un bon compromis.

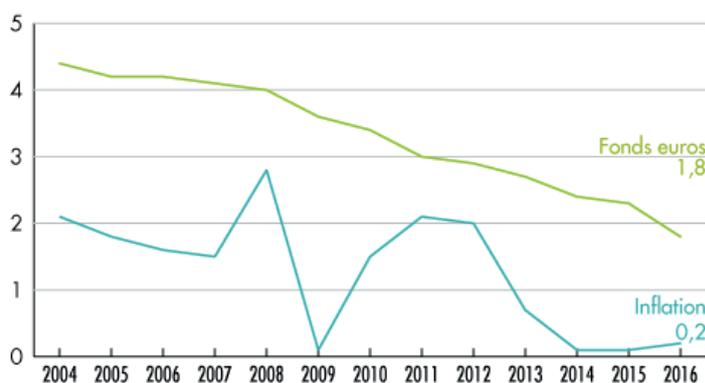
Mais avant d'investir sur des supports présentant un risque en capital, il est impératif de se poser les bonnes questions :

- ▶ Quel est votre horizon de placement ? À moins de 5 ans, inutile d'investir sur des marchés actions.
- ▶ Quelle est votre appétence au risque ? Si vous souhaitez, sur le long terme, bénéficier d'un rendement satisfaisant, il faut accepter d'investir (une partie variable) sur les marchés financiers.
- ▶ Quelle est votre expertise ? Si vous n'êtes pas un « pro » des marchés financiers, **n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre conseiller.**

LES PERFORMANCES RÉELLES DE DIFFÉRENTS PLACEMENTS (EN BASE 100)



ÉVOLUTION DU RENDEMENT DES FONDS EN EUROS



Diversifier l'épargne de son assurance-vie

Pour les détenteurs d'un contrat d'assurance-vie monosupport, il est possible, depuis l'amendement Fourgous, de le transformer en assurance multisupports. Une partie des capitaux devront alors être investis sur des « unités de compte » et les garanties en capital ne seront pas les mêmes. Renseignez-vous auprès de votre conseiller sur ce point ainsi que sur les frais du transfert. C'est une solution intéressante notamment pour les plus de 70 ans qui peuvent diversifier leur épargne en conservant l'antériorité fiscale du contrat.

Lutte contre la déshérence

Plus de 5 millions de contrats d'assurance-vie non réclamés

Parce que le bénéficiaire d'une assurance-vie n'a pas été prévenu par exemple, il ne se manifeste pas et le contrat est alors « **en déshérence** ».

Pour éviter ces situations, le Fichier des Contrats d'assurance-vie et des contrats de capitalisation (FICOVIE), géré par la Direction générale des finances publiques (DGFIP), recense tous les contrats

d'assurance-vie et les contrats de capitalisation souscrits auprès d'organismes d'assurance établis en France.

Les assureurs ont l'obligation de déclarer toute souscription, modification ou dénouement de contrats d'assurance-vie, dans un délai de 60 jours suivant l'événement. Ils doivent également déclarer, tous les ans, les contrats en cours dont la

valeur est égale ou supérieure à 7 500 € au 1^{er} janvier de chaque année.

Les notaires en charge du règlement d'une succession ou mandatés par les bénéficiaires d'une assurance-vie dont le souscripteur est décédé font partie des personnes habilitées à consulter ce fichier.

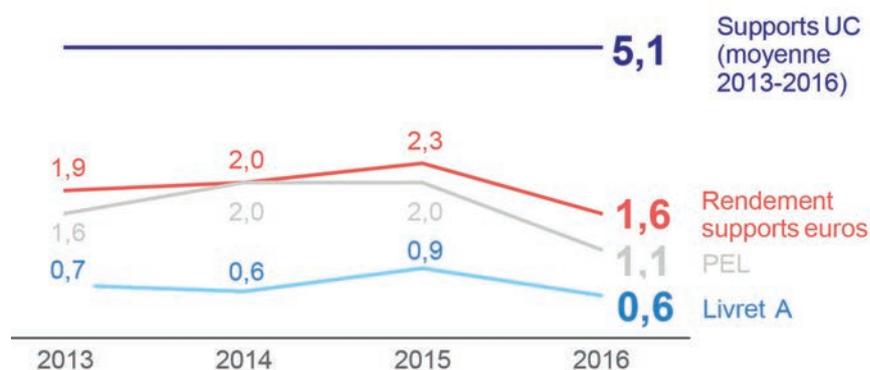
Livret A contre Assurance-vie

Le match

Parmi les placements préférés des Français, le Livret A et l'assurance-vie se placent en haut du podium. Plus de 61 millions de personnes détiennent un Livret A, plafonné à 22 950 € de dépôts, pour un encours de quelque 250 milliards d'euros. Son avantage ? Il est disponible à tout moment et entièrement défiscalisé. Plus de 36 % des ménages détiennent un contrat d'assurance, pour un encours supérieur à 1 600 milliards d'euros ! L'un des atouts majeurs de ce placement est d'offrir, après huit ans, une fiscalité avantageuse, ainsi qu'un cadre successoral particulier. Mais faut-il comparer ces deux supports d'épargne ? Le premier est fortement conseillé pour se constituer une épargne en cas de coup dur, alors que l'assurance-vie est, avant tout, un produit de long terme.



TAUX DE RENDEMENTS NETS D'INFLATION (EN %)



Pages réalisées par l'Institut pour l'éducation financière du Public (IEFP)
www.lafinancepourtous.com

i Le saviez-vous ? L'assurance-vie peut servir de caution pour un crédit immobilier

Le capital d'un contrat d'assurance-vie peut effectivement servir à garantir un prêt immobilier, ce qui permet d'éviter de payer la caution (ou l'hypothèque), et donc de réduire le coût du crédit. Attention tout de même : l'assuré perd le « **contrôle** » de son contrat (pas de rachat possible notamment) tant que le prêt n'a pas été remboursé.

1917 - 2017

S'associer au centenaire du Chemin des Dames

Parmi les grands champs de bataille de la guerre de 14-18, le Chemin des Dames (Aisne) fait bien souvent figure de parent oublié dans les manuels scolaires. Son centenaire commémoré en avril 2017 et marqué, pour la 1^{ère} fois, par la venue du chef de l'Etat français, le 16 avril dernier, nous rappelle le courage et le sacrifice de ces soldats morts au cours de cette bataille parmi l'une des plus meurtrières de la Première Guerre mondiale.

187 000 soldats français, dont des milliers de tirailleurs sénégalais, et 163 000 soldats allemands : tel est le lourd tribut de la bataille du Chemin des Dames qui symbolise aujourd'hui l'échec des armées françaises et le début des mutineries de la Grande Guerre. Un épisode sombre de notre histoire qui ne fait pas encore partie de la mémoire collective, alors que tant de vies y ont été terrassées. La défaite de l'armée française sur le Plateau du Chemin des Dames emmenée par le Général Nivelle le 16 avril 1917 signe alors un vent de rébellion parmi les poilus qui refusent de monter au front. Une vague de protestation rapidement entendue par la hiérarchie militaire, qui prendra des mesures pour améliorer les conditions de vie des soldats malgré 554 condamnations à mort et 49 exécutions. Des mutins qui méritent aujourd'hui d'être pleinement réhabilités dans notre histoire nationale, « *n'étant pas des lâches mais étant allés à l'extrême limite de leurs forces* » (Nicolas Sarkozy, 2008).



Pour marcher sur les traces des soldats

L'IGN publie **une carte commémorative** consacrée à la bataille du Chemin des Dames en 1917. À l'échelle du 1 : 75 000 (1 cm pour 750m), elle met en valeur les villages détruits ainsi que tous les lieux de visite, vestiges militaires, monuments commémoratifs et cimetières français, anglais ou allemands. Des textes expliquent et rappellent la trilogie de cette bataille et les différentes lignes de front sont tracées sur le fond de carte.

En famille, **des visites thématiques** à pied, en bus ou à vélo, sont organisées toute l'année au Chemin des Dames, avec les guides de la Caverne du Dragon, pour mieux com-

prendre ce territoire au temps de la guerre. Il ne faut pas manquer par exemple, la visite guidée de la Caverne du Dragon, une carrière souterraine en plein cœur du Chemin des Dames et lieu majeur durant les combats... ou bien encore le remarquable Fort de la Malmaison (tous les 4^e dimanche du mois, de mars à novembre). Un survol en ULM très émouvant, de 30 minutes, donne aussi une vision aérienne de la ligne de front, des trous d'obus et des réseaux de tranchées (tous les vendredis). Pour plus d'information : www.chemindesdames.fr

Le groupe traditionnel Corse Arapà rend

hommage aux poilus à leur manière. Présents en avril dernier au centenaire de la bataille du Chemin des Dames, il explore la peur et l'espoir de ces soldats au fil de **21 chansons dont 11 en corse**, à retrouver sur leur dernier album « *In Memoriam 1914-1918* ».

Et pour les enfants à partir de 9 ans, **le petit livre « Il s'appelait comme moi »** de Jeanne Taboni Misérazzi, aux éditions Millefeuille, aborde le thème de la transmission au travers d'un récit poignant et de l'histoire d'un petit Paul qui découvre l'histoire de son arrière-arrière-grand-père, parti à la guerre en 1914.

L'entrée en guerre des États-Unis

Une autre commémoration, plus discrète, mais ô combien importante

Le 6 avril dernier, la patrouille de France a déployé les couleurs du drapeau tricolore dans le Missouri pour marquer le centenaire de l'implication de l'armée américaine dans la 1^{ère} Guerre mondiale (voir page 5). Le 6 avril 1917, le président Woodrow Wilson déclare la guerre à l'Allemagne. Les premiers soldats américains débarquent à l'été 1917 mais ce n'est qu'un an plus tard, quasiment à la fin de la guerre, qu'ils seront engagés dans les combats. 2 millions de « **Sammies** » sont présents sur le sol français et 116 000 y perdront la vie. Au regard des autres conflits du 20^{ème} siècle auxquels ont pris part les américains, la 1^{ère} Guerre mondiale s'est révélée moins marquante dans leur histoire familiale et personnelle. Ce n'est pas le cas en Europe où chaque famille a été meurtrie par la perte d'un ou plusieurs êtres chers.

Il faudra attendre 2018 pour qu'un monument soit érigé à Washington, près de la Maison Blanche, à la mémoire de ces soldats américains tombés sous le feu des balles de l'artillerie allemande.



Un délicat roman initiatique

Au rythme de sa marche vers la cathédrale de Compostelle, Rachid, fils de Mouloud, dévide lentement le fil de sa jeune vie, qu'il met en parallèle avec celle de son père. Le double drame des harkis relaté avec l'espérance chrétienne. C'est dur et viril bien sûr. Mais aussi poétique, pudique. Passionnant en tout cas. Un joli style d'écriture en prime.

Rachid, pèlerin de Compostelle, par François Bats
Éditions Mon petit éditeur – 254 pages – 18,50 €



Récit d'une campagne présidentielle

Voici une fiction annoncée. Mais une fiction publiée en mars 2017, et à l'heure où nous bouclons (mi-mai), il faut bien dire que le parallèle avec la réalité est presque fade... L'occasion en tout cas pour l'auteur, fils d'un adhérent, d'évoquer des thèmes de société et sa vision de la France.

Conquête du pouvoir, par Sébastien Noël
Éditions L'Harmattan – 138 pages – 15,00 €



1 880 000 équidés dans la bataille

Vétérinaire retraité s'intéressant à l'Histoire, l'auteur livre ici un ouvrage incroyablement documenté sur un sujet quasi ignoré : la perte de 114 000 chevaux et mulets pendant la Grande Guerre. Durant 4 années, 1 880 000 équidés apportèrent leur appui aux 3 781 000 mobilisés.

1914-1918 L'autre hécatombe, par Claude Milhaud
Éditions Belin – 300 pages – 24,00 €

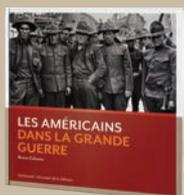
Et aussi

Louis-René Theurot publie la suite de son histoire sur les Bérêts Noir du BF-ONU en Algérie. Tome II : au-delà de la légende. 60€ (commande auprès de l'auteur, BP65, 77192 Dammarie Les Lys Cedex)

Lucien Gabaron rend hommage à un médecin assassiné par les nazis dans un petit village de Provence : Cette tragique matinée du 22 août 1944 . 12€ (commande auprès de l'auteur, 140 chemin de la Bergerie, 13490 Jouques)

Le Moulin de la folie – juillet 44, par Maguy Gallet

La sélection de l'ECPAD, agence d'images de la Défense

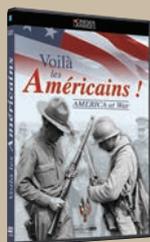


Les américains dans la grande guerre

Les reportages des photographes militaires permettent de retracer, au plus près de la vie des soldats et des civils, l'ensemble de l'expérience de guerre des États-Unis. La Grande Guerre ouvre

l'époque des conflits globaux. C'est cette mutation fondamentale que raconte ce livre, conçu à partir d'archives photographiques françaises et américaines largement inédites.

160 pages – 29,00 €



Voilà les américains !

Le 4 juillet 1917, Paris est à l'heure américaine. C'est le début de l'engagement américain aux côtés

des Français et de leurs alliés. Un documentaire bilingue anglais-français et des bonus à découvrir absolument.

DVD - 70 MIN – 14,90 €



Economie Sociale et Solidaire

Des jeunes réinventent le lien social

Si le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire regorge d'initiatives en tout genre, il existe des petites pépites, portées notamment par une jeune génération. Des projets qui essaient dans toute la France – créant un très bel élan de solidarité – et qui apportent un vent de fraîcheur. Enthousiasmant.

Jean-Manuel

Du cœur dans la baguette

Tout est parti d'une idée simple comme bonjour. Les clients d'une boulangerie paient deux ou plusieurs baguettes et n'en emportent qu'une seule avec eux. Celles qui restent sont « **mises en attente** », pour une personne dans le besoin. « **Baguettes en attente** », c'est justement le nom de ce concept inventé par Jean-Manuel Prime, et inspiré des « Cafés suspendus » en Italie, basés sur le même principe, mais autour du café (Italie oblige). Une micro-solidarité du quotidien, à destination d'inconnus, qui appréciera forcément à sa juste valeur, ce petit geste anonyme.

Pourquoi la baguette ? Car, comme l'explique Jean-Manuel Prime, c'est l'aliment typique des Français, et c'est surtout un aliment de base. Vous voulez participer à l'élan des « **baguettes en attente** » ? Rendez-vous chez votre boulanger préféré pour l'inciter à participer à l'opération si ce n'est pas encore fait ! Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi consulter la page Facebook des « **Baguettes suspendues** ».



© iStockphoto

Olivier & Magali

Tendre la main aux personnes souffrant d'Alzheimer

Une très belle initiative que celle d'Ologi. « Nous avons réinventé l'accompagnement des personnes malades Alzheimer et de leurs aidants », explique Olivier Lanos, son fondateur. Comment ? « **Ologi a développé des thérapies non médicamenteuses pour les maladies neuro-dégénératives et les distribue grâce aux réseaux de services d'aide et d'accompagnement à domicile** ». Cette méthode porte un nom : Alzami®, qui consiste en une combinaison d'accompagnements pour la personne malade, de conseils et d'information à ses proches. Concrètement, des ateliers de stimulation cognitive et sensorielle ont lieu 1 à 2 fois par semaine

au domicile ; des séances adaptées aux capacités et envies des malades.

« **L'objectif de notre réseau d'entraide est de considérer chaque patient avant tout dans son humanité et sa singularité, son besoin d'exister, d'être écouté et d'échanger... en préservant ce qu'il est, a été, aime, veut faire ou ne pas faire** », souligne Magali Audes, cofondatrice. À ce jour, la méthode Alzami® a pu être éprouvée auprès de plus de 600 personnes (malades et aidants) et bénéficie de plusieurs soutiens, notamment de BPI France et de la région Normandie ! Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les équipes d'Ologi !

Ologi.fr - 02 76 30 64 84



© www.olivierroche.com

Loïc, Etienne, Laure... et plein d'autres Vivre en colocation avec des personnes de la rue



900 000 personnes en France sont privées de logement personnel (Source : Fondation Abbé Pierre). En parallèle des actions menées par les pouvoirs publics, des jeunes comme Loïc Luisette et Etienne Villemain ont eu l'intuition qu'ils pouvaient « **apporter plus qu'un toit : de l'amitié** ». En 2011, ils créent Lazare, une association qui développe et anime des appartements partagés de 6 à 10 personnes, non mixtes, réunissant des personnes ayant vécu à la rue et des jeunes bénévoles, entre 25 et 35 ans, travaillant dans différents secteurs d'activités. La vie quotidienne dans les maisons est structurée par un règlement intérieur : chacun dispose d'une chambre individuelle, les autres espaces sont communs ; les résidents assument la vie commune avec un service précis pour chacun ; un repas est

obligatoirement pris en commun par semaine ; une soirée commune de détente est également proposée chaque semaine. « **Nous essayons de vivre des relations bienveillantes, paisibles et joyeuses** » explique une bénévole. « **Les filles m'ont accueillie comme une petite princesse alors que j'étais dans la rue** », témoigne Laetitia. Une fois qu'elles rejoignent la colocation, qu'elles recommencent à vivre avec d'autres, à rendre des services, la plupart du temps les personnes retrouvent la confiance et petit à petit une activité. Aujourd'hui, l'association est présente à Nantes, Marseille, Lyon, Toulouse, Lille, Angers et Vaumoisie. Pour fournir un coup de main à l'association (don ou accompagnement), rendez-vous sur le site lazare.eu



Caroline & Antoine À bas le gaspillage alimentaire

Des chiffres qui donnent le tournis. Environ 40% de la nourriture produite dans le monde est gaspillée, ce qui représente 1,3 milliard de tonnes d'aliments jetées chaque année ! Alors, certes, Disco Soupe ne règle pas le problème du gaspillage alimentaire... mais les petits ruisseaux font les grandes rivières ! Disco Soup est un mouvement né à Paris en 2012 qui se diffuse petit à petit dans toute la France – et sur les quatre continents. Le principe ? Les Disco Soupes (ou Disco Salades, Disco Smoothies...) sont des sessions collectives et ouvertes de cuisine de fruits et légumes rebuts ou invendus, dans une ambiance à la fois musicale et festive. Les soupes, salades, jus de fruits ou smoothies ainsi confectionnés sont ensuite redistribués à tous gratuitement ou à prix libre, chacun donnant selon ses possibilités.

Vous avez envie de participer ou d'organiser une Disco Soup près de chez vous ? Rendez-vous sur le site de l'association des **Disco Soup** : discosoupe.org



Sébastien Mes très chers voisins

En anglais, "share" signifie "partager". D'où le nom "Sharevoisins". « Nous sommes tous le voisin de quelqu'un, souligne Sébastien Falque, le fondateur de Sharevoisins, (qui a déjà une longue expérience de l'économie sociale et solidaires avec plusieurs projets à son actif).

Plutôt que de s'ignorer superbement ou de se contenter d'un simple bonjour dans les escaliers, notre idée est d'inciter les voisins à s'entraider ». Sharevoisins.fr met ainsi gratuitement en relation des voisins pour échanger ou se prêter des objets et des services... mais aussi pour organiser des activités dans son quartier, comme des banquets, ou des concours. Un concept économique et convivial qui rencontre un succès grandissant. Mais d'où est venue cette idée ? « **La solidarité et la proximité sont des notions essentielles pour moi, insiste Sébastien Falque. Pour réduire, ou au minimum, limiter les inégalités** ». Aujourd'hui, Sharevoisins compte pas moins de 30 000 voisins, qui partagent à peu près autant d'objets

que de services, en France, en Belgique, comme au Québec. Et si vous vous y mettiez ? « **Nous avons permis à beaucoup de voisins de faire connaissance et de nouer des liens d'amitié solides** », fait remarquer Sébastien Falque. Une belle rencontre est si vite arrivée...

Pour participer à l'aventure Sharevoisins, rendez-vous sur le site <https://sharevoisins.fr>

Share Voisins,

Assurance retraite Tester le simulateur de rachat de trimestres

Pour améliorer le montant de sa retraite ou compléter la durée d'assurance retraite, il est possible de racheter jusqu'à 12 trimestres avant 67 ans (date de retraite à taux plein). L'assurance retraite vient de lancer à

cet effet un simulateur en ligne, qui permet, avec sa date de naissance et les salaires bruts des 3 dernières années, de connaître le montant d'achat d'un trimestre pour augmenter le taux de calcul de sa retraite, et le montant pour

à la fois augmenter le taux et sa durée d'assurance.

Sources : lassuranceretraite.fr : créer son espace personnel puis aller dans "mes services".



Permis de conduire Le compte personnel de formation peut le financer !

Depuis le 15 mars 2017, il est possible d'utiliser son compte personnel de formation (CPF) pour passer les épreuves, théorique (code) et pratique (conduite), du permis de conduire de catégorie B

(voiture). Mais à une double condition :
– que le demandeur n'ait pas fait l'objet d'une annulation de permis
– que l'obtention du permis s'inscrive dans le cadre d'un projet professionnel ou pour sécuriser un parcours professionnel. Attention, il est important de vérifier que l'auto-école visée est bien agréée par les organismes financeurs du CPF

Sources : JO du 3 mars 2017



Immobilier À partir de 2018, votre bien locatif devra être énergétiquement décent

La loi de transition énergétique de 2015 a introduit un critère de décence pour les logements locatifs (critère lié à l'atteinte d'une performance énergétique minimale) qu'un décret vient de préciser. Le bailleur devra remettre au locataire un logement énergétiquement décent pour des raisons intrinsèques à sa conception : étanchéité à l'air et aération correctes. Cette définition ne prend donc pas en compte le mode d'occupation du bien, ni le coût de l'énergie. Ces dispositions sont applicables en deux temps. A compter du 1er janvier 2018, le logement devra être protégé contre les infiltrations d'air parasites. Les portes et fenêtres du logement ainsi que les murs

et parois de ce logement donnant sur l'extérieur ou des locaux non chauffés devront présenter une étanchéité à l'air suffisante. Les ouvertures des pièces donnant sur des locaux annexes non chauffés doivent être munies de portes ou de fenêtres. Les cheminées doivent être munies de trappes. A compter du 1er juillet 2018, le logement devra permettre une aération suffisante. Les dispositifs d'ouverture et les éventuels dispositifs de ventilation des logements doivent être en bon état et permettre un renouvellement de l'air et une évacuation de l'humidité adaptés aux besoins d'une occupation normale du logement et au fonctionnement des équipements.

Source : JO du 11 mars 2017



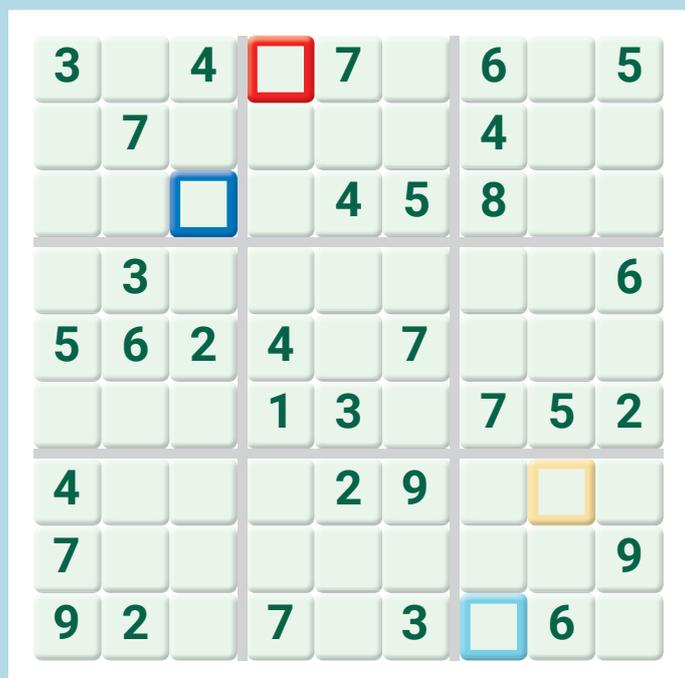
100%

C'est la prise en charge d'exams bucco-dentaires de suivi, nouvellement créés pour les jeunes à 21 ans et à 24 ans..

Source : Ministère de la Santé, 9 mars 2017

SUDOKU

Proposé par Guy Sobraquès



L'Histoire s'est écrite aussi avec la dénomination de cette voie dominant l'Aisne, pour donner son nom à la bataille dite du Chemin des Dames, commencée le 21 avril...



Trouver le mot dont voici la définition :
espèce de collerette des fleurs



Commander un livre ou un DVD

La gratuité des frais d'expédition est réservée aux lecteurs de L'alliée de votre avenir du 15 juin au 31 août 2017.

Cette offre est non cumulable et n'est valable que pour une seule commande.

CODE PROMOTION : FM0317. — Renseignements : 01 49 60 59 88.

• Par internet, www.boutique.ecpad.fr

• Par courrier, sur papier libre, chèque à l'ordre de « L'agent comptable de l'ECPAD ».

Adresse : ECPAD, 2 à 8 route du fort, 94200 IVRY-SUR-SEINE.



La France Mutualiste

44, avenue de Villiers – 75854 Paris Cedex 17 – Tél. : 01 40 53 78 00 – Fax : 01 56 79 23 34

www.lafrancemutualiste.fr

Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Directeur de la publication : Yvan Glasel, président – Directeur de la rédaction : Dominique Trébuchet, directeur général

Comité de rédaction : Christiane Bouhaben, Michel Cheminal, Brigitte Daeschler, Marie-Odile Dumas, Nicolas Flambeaux,

Philippe Franco, Hervé Le Sciellour, Richard Pernod, Maud de Valicourt, Gilles de Veyrinas – Réalisation : ComCorp

Impression : BLG TOUL, route de Villey-Saint-Étienne, 54200 Toul – Dépôt légal à parution : ISSN 1771-8031 – CPPAP n° 1119 M 07058

Crédits photo : iStockphoto, France 2, DR – Photo de couverture : © iStockphoto.

En supplément, une page spéciale, recto seul, personnalisée par 43 des comités mutualistes de La France Mutualiste.

Reproduction des textes et illustrations interdite sans accord préalable. Prix au numéro : 0,30 €



La France Mutualiste

L'alliée de votre avenir

JUIN 2017 N°56

TOUS ÉPARGNANTS,

30€
offerts*

■ pour 50€ ■
de versements programmés
(mise en place ou
augmentation)

50€
offerts*

■ pour 2 000€ ■
de versement

75€
offerts*

■ pour 5 000€ ■
de versement

100€
offerts*

■ pour 8 000€ ■
de versement

TOUS GAGNANTS

*Pour tout versement sur un contrat Actépargne2 ou Livret RM, un abondement (versé à l'issue de la période de renonciation pour la souscription d'un contrat ou le 31/08/2017 au plus tard s'agissant d'un versement complémentaire) est offert, d'une valeur de 30€ pour un versement minimum de 500€ (réservée aux nouveaux adhérents), 50€ pour un versement minimum de 2000€, 75€ pour un versement minimum de 5000€ ou 100€ pour un versement minimum de 8000€. Peut bénéficier également de l'abondement d'une valeur de 30€, tout adhérent aux contrats Actépargne2 ou Livret RM qui mettrait en place des versements programmés de 50€ minimum par mois ou qui augmenterait d'au moins 50€ ses versements programmés mensuels déjà en place (versé le 15/12/2017 à la condition que ces derniers soient non interrompus ou toujours augmentés de 50€ minimum à cette date). Quels que soient le montant et le type de versement (ouvrant droit à abondement), ce dernier doit être investi à hauteur de 25% minimum sur un ou plusieurs fonds en unités de compte (10% minimum à partir de 75 ans). L'abondement est réparti sur les différents fonds d'investissement selon les mêmes modalités que le versement ouvrant droit à abondement. L'offre est limitée à un abondement par personne physique et par contrat. En cas de parrainage, le parrain reçoit la récompense prévue et le filleul reçoit seulement l'abondement. Cette offre pourra être interrompue par La France Mutualiste à tout moment. La France Mutualiste se réserve le droit de prélever cette somme si l'adhérent procède à un rachat total ayant ouvert droit à l'abondement avant le 31/12/2017. L'offre est valable du 17 avril au 17 juillet 2017 (date de réception de la demande complète au siège de La France Mutualiste faisant foi). La valeur des unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant des marchés financiers. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



www.lafrancemutualiste.fr

LA FRANCE MUTUALISTE - 44, avenue de Villiers - 75854 PARIS Cedex 17
Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Suivez-nous !

